

Avis de Vente au plus offrant

A.O. N° 32/2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Sept (07) Biens Immobiliers sis aux Berges du Lac, aux Jardins d'El Menzah 1-Tunis, Hammam Sousse, à Hergla et à Msaken (en Lots séparés):

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.	Caractéristiques.
I	El Yasmine	140471 Tunis	Lotissement TF 139508 Tunis "les Résidences du Parc", Zone Nord-Est des Berges du Lac de Tunis à côté du siège de la Banque Zitouna et de la zone résidentielle de Jardin de Carthage et de "Tunis Sports City"	2 070 m ²	Habitat, Bureaux, Commerces C.O.S 0,6 - C.U.F 5 Hauteur 44 Mètres (R+10)
II	Oeillets	114962 Tunis	Jardins d'El Menzah 1 Lotissement « Résidence des Jardins » à proximité du centre d'exposition.	2 520 m ²	Habitat collectif à faible densité C.O.S 0,5 - C.U.F 3,5 Hauteur 23 Mètres (R+6 avec un sous-sol)
III	Le Jasmin	114961 Tunis		1 977 m ²	
IV	Les Anges	3 590 parts dans l'indivision du TF 28283 Sousse	Mitoyen au Golf International Kantaoui. A proximité du lotissement La Baie des Anges surplombant le port de plaisance de Kantaoui	3 590 m ²	Zone para-hôtelière UTs2 COS : 0,4 pour les activités de service et animation hôtelier et 0,35 pour l'hébergement CUF 1,2 avec la construction d'un R+2 (12 mètres)
V	Amir	52129 Sousse	Hergla Plage à côté du port et à quelques minutes de l'Aéroport International Enfidha.	1 135 m ²	Terrain nu dont une partie à vocation (DPM) avec possibilité d'aménagement et d'occupation provisoire pour animation touristique et loisir
VI	Ennasser	9 312 parts dans l'indivision du TF 50641 Sousse	Plage de Hergla-Sousse à côté des étangs de pisciculture et à 15 minutes de la zone touristique de Sousse	9 312 m ²	Vocation agricole
VII	Essaada	4 590,982 parts dans l'indivision du TF 52212 Sousse	Sur l'autoroute, Moureddine, Msaken- Sousse	4 591 m ²	Vocation agricole

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les Terrains relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13. Les biens immobiliers objet des lots I, IV, V, VI et VII sont libres de tous droits ou hypothèques.

Les personnes intéressées par l'acquisition des terrains sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leur vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges (C.C), aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 32 /2016
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé à cinquante mille dinars (**50 000 DT**) pour chacun des **lots I à III** et à Cinq mille dinars (**5 000 DT**) pour chacun des **lots IV à VII**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 10 Janvier 2016 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 +216 71 962 218 +216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**